



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**  
 Séance du 2 mars 2020

Délibération n°2020/15

L'an deux mil vingt, le deux mars à 20 H 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. GINET Gérard, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15  
 Nombre de présents : 13  
 Nombre de votants : 14  
 Date de la convocation : 25 février 2020  
 Date d'affichage du compte-rendu : 3 mars 2020

**Présents :** GINET Gérard – Maire GUERIAUD Didier, FROIDEVAUX Roger, MURA Anne-Maud, HOLTZ Hubert – Adjoints BERNARDIN Jean-Pierre, BESANCON Chantal, GAUTROT Delphine, GUERILLOT Michelle, LENZI Mireille, MOULLET Jean-Michel, DAVID Alain, VALLIER Guillaume – **Conseillers**

**Absent :** COUTROT Gérard,

**Donne procuration :** RIGOULET Julia à FROIDEVAUX Roger

Mme MURA Anne-Maud est élu(e) secrétaire de séance.

**Objet : Tarifs location Espace Polyvalent Jules Machard**

Monsieur le Maire rappelle les tarifs appliqués depuis 2018 pour la location de l'Espace Polyvalent Jules Machard.

M. le Maire propose donc d'adopter les nouvelles dispositions suivantes et d'actualiser les tarifs comme suit :

Descriptif		Week end (vendredi 14h au lundi 8h)	Journée Hors week end (8h à 8h le lendemain)	Forfait ramassage ordure ménagères	Caution	Percolateur
Habitant de la commune	Salle des fêtes avec cuisine	300.00 €	100.00 €	25.00 €	1 000.00 €	10.00 €
	Salle des fêtes sans cuisine	250.00 €		25.00 €		
	Collation deuil		0.00 €	25.00 €		
Extérieur de la commune	Salle des fêtes avec cuisine	600.00 €	200.00 €	25.00 €		
Associations communales		0.00 €	0.00 €	25.00 €		
Associations extérieures		300.00 €	100.00 €	25.00 €	1 000.00 €	10.00 €

FACTURATION EN CAS DE CASSE – DEGRADATION...					
Verres (eau, vin, coupes)	2.00 €	Plats inox	11.00 €	Tasses	2.00 €
Panier à pain	1.00 €	Pots inox	14.00 €	Soucoupes	2.00 €
Assiettes (plates, creuses, dessert)	3.00 €	Seaux à champagne	38.00 €	Tables	136.00 €
Couverts	1.00 €	Louches	3.00 €	Saladiers en verre	3.00 €
Marmites	46.00 €	Chaises	28.00 €		

Envoyé en préfecture le 06/03/2020  
Reçu en préfecture le 06/03/2020  
Affiché le  
ID : 039-213905011-20200302-D2020\_15-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité  
DECIDE d'appliquer les tarifs notés ci-dessus jusqu'à l'adoption d'une nouvelle délibération modifiant les  
tarifs.

Pour extrait certifié conforme au registre.  
A SAMPANS, le 3 mars 2020  
Le Maire,  
Gérard GINET

